

Enquête publique – centrale photovoltaïque - Saint Martin l'Ars

Observation n°2 :

Voici mes nouvelles remarques concernant la centrale agrovoltaïque de la Brunetière 86350 Saint Martin l'Ars.

-je demande que les panneaux, au plus bas, soient à 1,50 m du sol

Dans l'attente de réponses claires et argumentées et positives, je suis contre ce projet

Stéphane Patrier
Député suppléant de la 1ère circonscription de la Vienne
Propriétaire 86350 Saint Martin l'Ars